



Abonnez-vous aux fils RSS :

- [National](#)
- [Grands titres](#)
- [Tous les fils RSS de Radio-Canada](#)

National

Autochtones

Le Canada montré du doigt

Mise à jour le mardi 20 octobre 2009 à 13 h 33

[Commentez \(15\)](#) » [Partager](#) [Courriel](#) [Facebook](#)
[Imprimer](#)



Photo: La Presse
 Canadienne /Chuck Stoody
 Des femmes autochtones
 manifestent sur la côte ouest
 canadienne, plus tôt cette
 année.

James Anaya, rapporteur spécial de l'ONU sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des peuples autochtones, a présenté en début de semaine son premier rapport depuis son entrée en fonction, en mai 2008.

L'homme dit que son rôle l'a amené à confronter des réalités difficiles. Il mentionne, entre autres, avoir observé des communautés vivant sans eau courante et sans électricité, avec des taux de mortalité infantile élevés.

M. Anaya précise que ces situations ne surviennent pas seulement dans les pays pauvres, mais dans des pays comme les États-Unis, l'Australie et le Canada. « C'est très troublant. La question qui se pose, c'est pourquoi de telles conditions existent dans des pays si développés? », a soulevé James Anaya.

Parmi les souhaits émis par le rapporteur spécial de l'ONU pour améliorer le sort des Autochtones, il espère voir le Canada bientôt signer la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Selon M. Anaya, cette dernière ne viole pas la Constitution canadienne.

En effet, cette déclaration, qui soutient le droit des Autochtones à l'autodétermination, est selon Ottawa incompatible avec la Constitution. Le gouvernement craint notamment qu'elle n'ouvre la porte à des revendications territoriales.

C'est ce que craignait aussi l'Australie, qui a finalement approuvé la déclaration de 2007 au printemps dernier. Le Canada et les États-Unis font en quelque sorte figure de deux derniers récalcitrants à la signature de la déclaration.

Néanmoins, James Anaya a émis l'espoir que des pays comme le Canada deviendront des chefs de file dans le domaine de la protection des droits des Autochtones. « Il y a parfois de bonnes intentions, mais les programmes ne sont pas toujours adaptés », a-t-il expliqué. Selon lui, l'idéal est d'avoir des Autochtones qui travaillent pour leur cause.

On entend plus parler du sort des ours polaires dans l'Arctique que de celui des Autochtones.

— James Anaya

Dans le cadre de son mandat, le rapporteur spécial de l'ONU a dû, entre autres, répondre aux cas d'allégations de violations des droits de l'homme. Il a aussi répondu à des demandes spécifiques de gouvernements, notamment en matière d'assistance technique et de conseils. Il a également enquêté sur la situation particulière des peuples autochtones dans plusieurs pays.

Outre son bilan de l'état des droits des Autochtones dans différents pays visités, James Anaya a également soulevé la problématique des changements climatiques. « Ce sont les Autochtones qui souffrent le plus des conséquences des changements climatiques », a-t-il reconnu.

Finalement, M. Anaya a affiché un certain optimisme, tout en constatant que « les défis sont grands et les attitudes sont difficiles à changer ». Mais il souligne tout de même « qu'il y a 10 ans, 20 ans, il n'y avait pas de reconnaissance des droits des Autochtones au niveau national » et que, depuis 2007, de plus en plus d'États adoptent des lois pour protéger leurs droits.

Les commentaires (15) [Commentez](#)

Trier 
X

Signalez un abus

Signalez dans un commentaire : (Requis)

Commentaire : (Facultatif)

Envoyé par [Le grand nord](#)

21 octobre 2009 à 01 h 42 HAE

@ speedy11

Se sont des autochtones certe, mais les inuits ne font pas parti des premières nations, aller dire a un inuit qu'il est un membre des premières nation, vous allez vous faire dire non, et vous allez passer des jours entier a déffendre votre point de vue, sans avoir raison, libre a vous de le croire, mais si vous lisez votre propre phrase, il y a une virgule après premières nations, il devrait y en avoir une autre après Métis, les inuits s'est différent.

Vous deviez élargir votre recherche sur les inuits, au lieu de vous boquez sur votre opinion qui est fausse.

[En accord \(0\) »](#)
[En désaccord \(0\) »](#)
[Signalez un abus »](#)

Envoyé par [speedy11](#)

21 octobre 2009 à 01 h 23 HAE

@Le grand nord

Definition:
Autochtones : Premières nations, Métis et Inuits au Canada

(Selon <http://www.autochtonesauCanada.gc.ca/acp/site.nsf/fr/index.html>) site du gouvernement du canada)

L'Assemblée des Premières Nations comprend environ 600 bandes, canada wide dont les inuit, les Autochtones, Premières nations.

[En accord \(0\) »](#)
[En désaccord \(1\) »](#)
[Signalez un abus »](#)

Envoyé par [Le grand nord](#)

21 octobre 2009 à 00 h 24 HAE

@ speedy11

désolé mais les inuits sont un peuple qui n'as pas les même origines que les autochtones, les inuits viennent de l'est, alors que les premières nation de l'ouest, il faut que vous lisiez l'histoire des origines inuit pour pouvoir affirmer se que vous dites. S'il y a eu des croisements entre inuits et première nation (Cri, ou naskapis) elles sont plutôt récente, et non à l'origine de la venu des inuits en sol du grand nord canada.

Les inuits, les Kalaallits sont du Groenland, alors que les Yupiks serait de russie, mais n'aurait aucun lien avec les amérindiens (première nation) qui au Québec se divise en deux groupes linguistiques, les Algonquois, et les Inus de l'est. Les inuits serait venu des milliers d'années après les amérindiens, ou si vous le voulez les Paléoasiatiques.

Poue se qui est des inuivallits, très distinct des autres inuits canadien, on ne parle pas de la même origine, ils auraient immigrés au canada, par le détroit de Behring, il y a à peine 800 à 1000 ans de notre ère, les inuits qui sont dans le nord du Québec, sont ici depuis 1,500 à 2000 ans, les premières nation eux aurait plus de 12,000 ans sur se territoire qu'est le Québec.

[En accord \(1\) »](#)
[En désaccord \(0\) »](#)
[Signalez un abus »](#)

Envoyé par [Dennis32](#)

20 octobre 2009 à 23 h 37 HAE

Dès l'instant où le Canada donne des leçons de morale aux autres pays, il faut s'attendre à recevoir le même traitement des autres pays. Il faut être irréprochable soi-même avant de critiquer les autres pays : c'est une question de crédibilité.

La Déclaration universelle des droits de l'Homme stipule que nous avons des droits politiques, économiques et sociaux ; nulle part il faut mention que les droits politiques supplantent les autres droits. Au contraire, ils sont tous les trois d'égale valeur.

Preuve de notre discours à double sens : on aime bien s'émouvoir pour les Tibétains ou les Ouïghours et traiter la Chine de tout les noms pour la manière qu'elle traite les autochtones mais tout en fermant les yeux sur la manière dont nous avons (et continuons) traité les autochtones vivant au Canada et la façon prise pour mettre en valeur l'Ouest. Ici nous sommes plus subtil mais le résultat est le même soit le non respect des droits d'une partie de la population canadienne et malgré les engagements et traités signés par le gouvernement fédéral.

Autre exemple, on exige des autres pays ce que nous refusons de faire nous-même. Pourquoi ne pas mettre en application ce que nous exigeons de la Chine ? Soit restituer le territoire aux autochtones et leur donner plein pouvoir pour gérer le territoire à leur guise.

On oublie que selon la Loi sur les indiens, ces derniers sont considérés comme des pupilles du gouvernement fédéral enfermés dans un enclos qui s'appelle une réserve soumis à la tutelle perpétuée de Sa Majesté la Reine...

Avant de faire la morale au reste du monde, il faudrait donner l'exemple ici même.

[En accord \(4\) »](#)
[En désaccord \(1\) »](#)
[Signalez un abus »](#)

Envoyé par [speedy11](#)

20 octobre 2009 à 23 h 29 HAE

@ le grand nord
", mais se sont plutôt les inuits du grand nord, et non pas les gens des premières nation qui aurait fait ça, les inuits ne sont pas des peuples première nation, faut pas confondre ! et tout mélanger. "

En passant, tu te trompe et tu generalise en disant que les inuit ne sont pas des premiere nations... on devrait lire cela dépend de la bande... les Inuvialuit par exemple sont des premiere nations et des inuits!

Et mon opinion en qui concerne la situation des peuples des première nations c'est que si tu te dit Canadien, tu as les meme droits et les meme privilèges que tout les autres Canadiens. PEU IMPORTE TON ORIGINE. Nos lois crée et encourage le racisme envers les gens de premieres nations.

Si vous ne croyez pas, essayer de donner different droits et privileges a un seul de vos 4 enfants. Le résultat sera jalousie, disputes, "racisme".

Cheers.
;)

[En accord \(3\) »](#)
[En désaccord \(1\) »](#)
[Signalez un abus »](#)
Résultats 1 à 5 de 15 [123](#)

Commentez cet article

Note: En nous soumettant vos commentaires, vous reconnaissez que Radio-Canada a le droit de les reproduire et de les diffuser, en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit. Veuillez noter que Radio-Canada ne cautionne pas les opinions exprimées. Vos commentaires seront modérés, et publiés s'ils respectent la [nétiquette](#).

Vous devez être connecté pour enregistrer un commentaire

[Se connecter »](#) | [Créer un compte »](#)

2500 caractères restants

[Partager](#)[Courriel](#)[Facebook](#)

[Haut de page](#)[Imprimer](#)

[Courriel »](#)[Facebook »](#)[Delicious »](#)[Google »](#)[Technorati »](#)[Digg »](#)[Ping »](#)[Reddit »](#)